



Plan d'action pour le développement de la production biologique dans l'UE - questionnaire public en ligne

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Introduction

L'objectif de cette consultation publique est de recueillir l'avis de parties prenantes et du public sur les enjeux et les possibilités d'augmentation de la production et la consommation de denrées alimentaires biologiques. Vos réponses seront présentées dans une communication de la Commission européenne qui sera publiée au début de l'année 2021. Cette communication jettera les bases d'une action concrète conformément aux objectifs de la Commission européenne consistant à affecter au moins 25 % des terres agricoles de l'UE à l'agriculture biologique d'ici 2030 et à augmenter de manière significative la part de l'aquaculture biologique. Ces objectifs visent, à terme, à améliorer la durabilité du système alimentaire et à enrayer la perte de biodiversité.

Informations vous concernant

* Langue de ma contribution

- ☐ Allemand
- ☐ Anglais
- ☐ Bulgare
- ☐ Croate
- ☐ Danois
- ☐ Espagnol
- ☐ Estonien
- ☐ Finnois
- ☐ Français
- ☐ Gaélique

- ☐ Grec
- ☐ Hongrois
- ☐ Italien
- ☐ Letton
- ☐ Lituanien
- ☐ Maltais
- ☐ Néerlandais
- ☐ Polonais
- ☐ Portugais
- ☐ Roumain
- ☐ Slovaque
- ☐ Slovène
- ☐ Suédois
- ☐ Tchèque

* J'apporte ma contribution en tant que

- ☐ Établissement universitaire/institut de recherche
- ☐ Organisation professionnelle
- ☐ Société/organisation d'entreprises
- ☐ Organisation de consommateurs
- ☐ Citoyen(ne) de l'Union européenne
- ☐ Organisation de protection de l'environnement
- ☐ Ressortissant(e) d'un pays tiers
- ☐ Organisation non gouvernementale (ONG)
- ☐ Autorité publique
- ☐ Organisation syndicale
- ☐ Autre

* Prénom

* Nom

* Adresse électronique (ne sera pas publiée)

* Champ d'activité

- ☐ International
- ☐ Local
- ☐ National
- ☐ Régional

* Nom de l'organisation

255 caractère(s) maximum

* Taille de l'organisation

- ☐ Microentreprise (de 1 à 9 salariés)
- ☐ Petite entreprise (de 10 à 49 salariés)
- ☐ Moyenne entreprise (de 50 à 249 salariés)
- ☐ Grande entreprise (250 salariés ou plus)

Numéro d'inscription au registre de transparence

255 caractère(s) maximum

Veuillez vérifier si votre organisation est inscrite au [registre de transparence](#). Il s'agit d'une base de données dans laquelle s'inscrivent de leur plein gré les organisations cherchant à influencer sur le processus décisionnel de l'Union européenne.

* Pays d'origine

Veuillez indiquer votre pays d'origine ou celui de votre organisation.

- | | | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------------------|--|
| ☐ Afghanistan | ☐ Estonie | ☐ Kirghizstan | ☐ République
démocratique
du Congo |
| ☐ Afrique du Sud | ☐ Eswatini | ☐ Kiribati | ☐ République
dominicaine |
| ☐ Albanie | ☐ État de la Cité
du Vatican | ☐ Kosovo | ☐ Roumanie |
| ☐ Algérie | ☐ États-Unis | ☐ Koweït | ☐ Royaume-Uni |
| ☐ Allemagne | ☐ Éthiopie | ☐ Laos | ☐ Russie |
| ☐ Andorre | ☐ Féroé | ☐ La Réunion | ☐ Rwanda |

Angola	Fidji	Lesotho	Sahara occidental
Anguilla	Finlande	Lettonie	Saint- Barthélemy
Antarctique	France	Liban	Saint- Christophe-et- Niévès
Antigua-et- Barbuda	Gabon	Liberia	Sainte- Hélène, Ascension et Tristan da Cunha
Arabie saoudite	Gambie	Libye	Sainte-Lucie
Argentine	Géorgie	Liechtenstein	Saint-Marin
Arménie	Ghana	Lituanie	Saint-Martin
Aruba	Gibraltar	Luxembourg	Saint-Pierre-et- Miquelon
Australie	Grèce	Macao	Saint-Vincent- et-les- Grenadines
Autriche	Grenade	Macédoine du Nord	Samoa
Azerbaïdjan	Groenland	Madagascar	Samoa américaines
Bahamas	Guadeloupe	Malaisie	Sao Tomé-et- Principe
Bahreïn	Guam	Malawi	Sénégal
Bangladesh	Guatemala	Maldives	Serbie
Barbade	Guernesey	Mali	Seychelles
Belgique	Guinée	Malte	Sierra Leone
Belize	Guinée-Bissau	Maroc	Singapour
Bénin	Guinée équatoriale	Martinique	Sint-Maarten
Bermudes	Guyana	Maurice	Slovaquie
Bhoutan	Guyane française	Mauritanie	Slovénie

☐ Biélorussie	☐ Haïti	☐ Mayotte	☐ Somalie
☐ Bolivie	☐ Honduras	☐ Mexique	☐ Soudan
☐ Bonaire, Saint-Eustache et Saba	☐ Hong Kong	☐ Micronésie	☐ Soudan du Sud
☐ Bosnie-Herzégovine	☐ Hongrie	☐ Moldavie	☐ Sri Lanka
☐ Botswana	☐ Île Bouvet	☐ Monaco	☐ Suède
☐ Brésil	☐ Île Christmas	☐ Mongolie	☐ Suisse
☐ Brunei	☐ Île de Man	☐ Monténégro	☐ Suriname
☐ Bulgarie	☐ Île Norfolk	☐ Montserrat	☐ Svalbard et Jan Mayen
☐ Burkina	☐ Îles Åland	☐ Mozambique	☐ Syrie
☐ Burundi	☐ Îles Caïmans	☐ Myanmar /Birmanie	☐ Tadjikistan
☐ Cabo Verde	☐ Îles Cocos	☐ Namibie	☐ Taïwan
☐ Cambodge	☐ Îles Cook	☐ Nauru	☐ Tanzanie
☐ Cameroun	☐ Îles Falkland	☐ Népal	☐ Tchad
☐ Canada	☐ Îles Géorgie du Sud et Sandwich du Sud	☐ Nicaragua	☐ Tchéquie
☐ Chili	☐ Îles Heard et McDonald	☐ Niger	☐ Terres australes et antarctiques françaises
☐ Chine	☐ Îles Mariannes du Nord	☐ Nigeria	☐ Territoire britannique de l'océan Indien
☐ Chypre	☐ Îles Marshall	☐ Niue	☐ Territoires palestiniens
☐ Clipperton	☐ Îles mineures éloignées des États-Unis	☐ Norvège	☐ Thaïlande
☐ Colombie	☐ Îles Pitcairn	☐ Nouvelle-Calédonie	☐ Timor-Oriental

- | | | | |
|---|---|---|---|
| ☐ Comores | ☐ Îles Salomon | ☐ Nouvelle-Zélande | ☐ Togo |
| ☐ Congo | ☐ Îles Turks-et-Caïcos | ☐ Oman | ☐ Tokélaou |
| ☐ Corée du Nord | ☐ Îles Vierges américaines | ☐ Ouganda | ☐ Tonga |
| ☐ Corée du Sud | ☐ Îles Vierges britanniques | ☐ Ouzbékistan | ☐ Trinité-et-Tobago |
| ☐ Costa Rica | ☐ Inde | ☐ Pakistan | ☐ Tunisie |
| ☐ Côte d'Ivoire | ☐ Indonésie | ☐ Palaos | ☐ Turkménistan |
| ☐ Croatie | ☐ Iran | ☐ Panama | ☐ Turquie |
| ☐ Cuba | ☐ Iraq | ☐ Papouasie - Nouvelle-Guinée | ☐ Tuvalu |
| ☐ Curaçao | ☐ Irlande | ☐ Paraguay | ☐ Ukraine |
| ☐ Danemark | ☐ Islande | ☐ Pays-Bas | ☐ Uruguay |
| ☐ Djibouti | ☐ Israël | ☐ Pérou | ☐ Vanuatu |
| ☐ Dominique | ☐ Italie | ☐ Philippines | ☐ Venezuela |
| ☐ Égypte | ☐ Jamaïque | ☐ Pologne | ☐ Viêt Nam |
| ☐ El Salvador | ☐ Japon | ☐ Polynésie française | ☐ Wallis-et-Futuna |
| ☐ Émirats arabes unis | ☐ Jersey | ☐ Porto Rico | ☐ Yémen |
| ☐ Équateur | ☐ Jordanie | ☐ Portugal | ☐ Zambie |
| ☐ Érythrée | ☐ Kazakhstan | ☐ Qatar | ☐ Zimbabwe |
| ☐ Espagne | ☐ Kenya | ☐ République centrafricaine | |

* Paramètres de confidentialité pour la publication

La Commission publiera les réponses reçues à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme.

☐ **Mode anonyme**

Seuls votre catégorie de répondant, votre pays d'origine et votre contribution seront publiés. Toutes les autres informations à caractère personnel (nom, nom et taille de l'organisation, numéro d'inscription au registre de transparence) ne seront pas publiées.

☒ Mode public

Vos informations personnelles (nom, nom et taille de l'organisation, numéro d'inscription au registre de transparence, pays d'origine) seront publiées avec votre contribution.

☐ J'accepte les [dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel](#).

Section 1: Général - l'état actuel de la production biologique

Aujourd'hui, la production biologique couvre quelque 8 % de la superficie agricole utilisée totale et l'aquaculture biologique représente environ 5 % de la production aquacole totale de l'UE. Bien qu'il s'agisse d'une augmentation significative par rapport au passé, il reste encore une grande marge de progression. L'objectif de cette section est d'identifier les obstacles principaux à la production et à la consommation de denrées alimentaires biologiques.

1. Dans quelle mesure les facteurs suivants font-ils obstacle à l'accroissement de la production et de la consommation de denrées alimentaires biologiques dans l'UE de nos jours?

minimum 15 ligne(s) ayant reçu une réponse

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Je ne sais pas
Prix de détail des produits biologiques trop élevé	☐	☐	☐	☐	☐
Prix des produits biologiques chez les fournisseurs trop élevé	☐	☐	☐	☐	☐
Pas assez rentable pour les producteurs	☐	☐	☐	☐	☐
Trop cher pour les consommateurs	☐	☐	☐	☐	☐
Demande des consommateurs insuffisante	☐	☐	☐	☐	☐
Manque de confiance des consommateurs dans les méthodes de production biologique	☐	☐	☐	☐	☐
Manque de sensibilisation des consommateurs concernant le label de l'UE	☐	☐	☐	☐	☐
Manque de confiance des consommateurs à l'égard du label de l'UE	☐	☐	☐	☐	☐

Incitations financières insuffisantes pour que les producteurs se convertissent à la production biologique	☐	☐	☐	☐	☐
Faible intérêt du secteur de la distribution à accorder des parts de linéaires aux produits biologiques	☐	☐	☐	☐	☐
Faible sensibilisation des consommateurs concernant les avantages de la production biologique pour le climat et l'environnement	☐	☐	☐	☐	☐
Concurrence avec d'autres modes de production et /ou d'autres programmes	☐	☐	☐	☐	☐
Concurrence avec des produits sous marque de distributeur	☐	☐	☐	☐	☐
Il existe beaucoup trop de programmes alimentaires écologiques pouvant être confondus avec le biologique	☐	☐	☐	☐	☐
Je ne vois aucun problème	☐	☐	☐	☐	☐

Autre (veuillez préciser):

2. La crise du COVID-19 a eu des répercussions considérables dans différents secteurs, notamment sur le système alimentaire et sur la production et la consommation de denrées alimentaires biologiques. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?

minimum 4 ligne(s) ayant reçu une réponse

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Je ne sais pas
La crise a renforcé l'agriculture biologique ainsi que son rôle dans l'approvisionnement alimentaire de l'UE	☐	☐	☐	☐	☐
La crise a accéléré les changements structurels de notre consommation alimentaire en faveur de l'agriculture biologique	☐	☐	☐	☐	☐
La crise a mis en évidence notre dépendance à l'égard de la main-d'œuvre saisonnière en agriculture	☐	☐	☐	☐	☐
Après la crise, la demande accrue de produits biologiques signalée par le secteur sera maintenue	☐	☐	☐	☐	☐

Section 2: Le bio pour tous - stimuler la demande et la confiance des consommateurs

La consommation de produits biologiques par habitant varie fortement d'un État membre de l'UE à l'autre. Cette section vise à mettre en évidence les mesures concrètes qui permettent de stimuler la consommation de produits biologiques et de renforcer la confiance des consommateurs dans le fait que les produits biologiques qu'ils achètent respectent effectivement ces normes.

3. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?

minimum 9 ligne(s) ayant reçu une réponse

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Je ne sais pas
Le logo biologique de l'UE n'est pas assez reconnaissable	☐	☐	☐	☐	☐
Des campagnes d'information sur le logo biologique de l'UE sont nécessaires	☐	☐	☐	☐	☐
Il faut sensibiliser davantage sur les avantages de l'agriculture biologique pour l'environnement et le climat	☐	☐	☐	☐	☐
Les campagnes de promotion des produits agricoles devraient cibler spécifiquement les produits biologiques	☐	☐	☐	☐	☐
La compétitivité des prix des produits biologiques devrait être améliorée	☐	☐	☐	☐	☐
Les programmes dans les écoles visant à promouvoir une alimentation saine devraient mettre l'accent sur les produits biologiques	☐	☐	☐	☐	☐
La nourriture servie dans les secteurs publics et privés ainsi que dans les cantines devrait privilégier les produits biologiques	☐	☐	☐	☐	☐
La gamme de produits biologiques dans le secteur de la distribution devrait être élargie et plus visible	☐	☐	☐	☐	☐
Les autorités devraient recourir davantage aux marchés publics pour encourager la consommation biologique	☐	☐	☐	☐	☐

Autre (veuillez préciser):

4. La demande de produits biologiques dépend également de la confiance qu'ont les consommateurs quant à la production de ces produits selon les normes biologiques. Dans quelle mesure estimez-vous que les actions suivantes sont importantes?

minimum 7 ligne(s) ayant reçu une réponse

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Je ne sais pas
Les raisons expliquant le manque de confiance des consommateurs devraient être explorées	☐	☐	☐	☐	☐
Les consommateurs devraient être capables de distinguer clairement le logo biologique de l'UE des autres programmes environnementaux et systèmes de qualité	☐	☐	☐	☐	☐
Retracer les origines des produits biologiques devrait être plus facile	☐	☐	☐	☐	☐
Les informations concernant les producteurs biologiques devraient être transparentes et à la disposition des consommateurs	☐	☐	☐	☐	☐
Les technologies de l'information telles que les chaînes de blocs (données partagées par un réseau d'ordinateurs) devraient être plus souvent utilisées pour améliorer le traçage des produits biologiques	☐	☐	☐	☐	☐
Le respect des règles en matière de production biologique doit être mieux contrôlé par les autorités publiques	☐	☐	☐	☐	☐
Il faut déployer davantage d'efforts pour lutter contre la fraude dans le secteur biologique	☐	☐	☐	☐	☐

Autre (veuillez préciser):

Section 3: Promouvoir la production biologique

La part des terres consacrées à l'agriculture biologique varie fortement d'un État membre de l'Union à l'autre, allant de quelque 2 % en Roumanie à 24 % en Autriche. Une raison expliquant ces différences pourrait être le manque de structures dans la chaîne d'approvisionnement permettant aux producteurs de bénéficier de la valeur ajoutée créée par la production biologique. Cette section contribuera à identifier les principales mesures visant: (i) à stimuler la conversion à l'agriculture et à l'aquaculture biologiques et (ii) à renforcer la chaîne de valeur pour les opérateurs qui ont choisi la production biologique.

5. Dans quelle mesure les mesures suivantes sont-elles importantes pour stimuler la production de produits biologiques?

minimum 10 ligne(s) ayant reçu une réponse

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Je ne sais pas
La politique agricole commune de l'UE ainsi que le soutien qu'elle apporte devraient cibler la production biologique	☐	☐	☐	☐	☐
Un soutien financier supplémentaire pour la production biologique est également nécessaire (par exemple un soutien national ou local, ou d'autres initiatives publiques ou privées)	☐	☐	☐	☐	☐
Il est nécessaire de fournir des formations et des conseils suffisants sur l'agriculture biologique (notamment au moyen de visites et des fermes pilotes) pour stimuler la conversion, en particulier dans les régions à la traîne par rapport à la moyenne de l'UE	☐	☐	☐	☐	☐
Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour développer des plantes plus résistantes aux parasites et aux conditions climatiques extrêmes et variables	☐	☐	☐	☐	☐
Des investissements (notamment dans la recherche et l'innovation) sont nécessaires pour développer des technologies génératrices d'économies de main-d'œuvre	☐	☐	☐	☐	☐
Une amélioration des informations et des données relatives aux évolutions sur le marché des produits biologiques est nécessaire pour faciliter les décisions des producteurs	☐	☐	☐	☐	☐
Une amélioration des informations et des données relatives aux évolutions sur le marché des produits biologiques est nécessaire pour soutenir la prise de décision du secteur de la distribution	☐	☐	☐	☐	☐
Il faut aider les producteurs de la filière biologique à mieux s'organiser (par exemple, grâce à des organisations de producteurs) pour augmenter leur pouvoir de négociation	☐	☐	☐	☐	☐
Il faut investir (notamment dans la recherche et l'innovation) pour la transformation des denrées alimentaires biologiques	☐	☐	☐	☐	☐

Il faut renforcer la transformation locale et à petite échelle et favoriser les chaînes d'approvisionnement courtes

☐	☐	☐	☐	☐
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

6. L'élevage biologique doit se conformer à des normes plus strictes que l'élevage classique. Il existe aussi des normes plus strictes pour l'aquaculture biologique. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?

minimum 4 ligne(s) ayant reçu une réponse

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Je ne sais pas
La production animale biologique devrait bénéficier d'un soutien spécifique	☐	☐	☐	☐	☐
Les producteurs devraient être aidés afin de trouver des aliments d'origine biologique adaptés à l'alimentation des animaux	☐	☐	☐	☐	☐
Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour identifier et élaborer des bonnes pratiques concernant les méthodes d'alimentation adaptées aux aliments biologiques et les ingrédients alternatifs pour l'alimentation animale	☐	☐	☐	☐	☐
L'aquaculture devrait être soutenue afin d'acquérir plus de connaissances sur les méthodes d'élevage et d'alimentation, notamment par la recherche	☐	☐	☐	☐	☐

Section 4: Les avantages pour la société - la contribution pour le climat et l'environnement

Un des objectifs de l'agriculture biologique est de combiner production agricole et respect de l'environnement et du climat. Elle vise à préserver la biodiversité, la fertilité des sols et les écosystèmes aquatiques tout en permettant aux producteurs de vivre décemment. Cette section nous donnera des idées concrètes sur la manière dont l'agriculture biologique peut être un modèle pour: (i) des pratiques plus durables en agriculture et en aquaculture, (ii) une utilisation plus importante des ressources renouvelables et (iii) l'amélioration du bien-être animal, tout en maintenant la production alimentaire européenne.

7. Quels sont les principaux avantages environnementaux de la production biologique?

minimum 8 ligne(s) ayant reçu une réponse

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Je ne sais pas
L'agriculture biologique est bénéfique à la biodiversité	☐	☐	☐	☐	☐

Elle utilise de manière responsable l'énergie et les ressources naturelles, telles que l'eau	☐	☐	☐	☐	☐
Elle réduit les fuites de nitrates dans l'eau et protège ainsi la qualité de l'eau	☐	☐	☐	☐	☐
Elle protège la qualité des sols	☐	☐	☐	☐	☐
Elle aide à réduire la pollution atmosphérique	☐	☐	☐	☐	☐
Elle promeut une économie circulaire grâce à l'utilisation de matériaux biosourcés	☐	☐	☐	☐	☐
Elle promeut la neutralité carbone en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en stockant le carbone dans le sol	☐	☐	☐	☐	☐
Elle permet de s'adapter au changement climatique	☐	☐	☐	☐	☐

8. Afin d'accroître les effets bénéfiques de l'agriculture biologique sur l'environnement et le climat, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les mesures suivantes?

minimum 6 ligne(s) ayant reçu une réponse

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Je ne sais pas
Apporter un soutien financier pour augmenter la disponibilité des espèces adaptées à la production biologique, notamment grâce à la recherche	☐	☐	☐	☐	☐
Investir plus dans la recherche et l'innovation dans le domaine de l'agriculture biologique	☐	☐	☐	☐	☐
Créer des réseaux de fermes biologiques agissant comme projets de démonstration et promouvant des bonnes pratiques	☐	☐	☐	☐	☐
Abandonner progressivement les intrants litigieux (par exemple le cuivre) encore utilisés en agriculture biologique	☐	☐	☐	☐	☐
Promouvoir le remplacement du plastique dans les emballages par des matériaux entièrement recyclables ou biodégradables	☐	☐	☐	☐	☐
Promouvoir l'utilisation durable de l'eau en agriculture biologique	☐	☐	☐	☐	☐

Section 5: Conclusions - le rôle de l'UE et la route à suivre

L'UE a largement mis en avant la production biologique en tant qu'un des piliers de sa politique agricole commune, tout en soutenant également le développement de l'aquaculture biologique. Toutefois, les

producteurs locaux, les autorités nationales ainsi que les organisations de producteurs jouent aussi un rôle important. Cette section nous aidera à comprendre si l'UE doit intensifier ses actions en faveur de la production et de la consommation biologiques, ou si ces actions devraient être décentralisées au niveau national ou local. La dernière question vous permet de présenter vos propres propositions sur la manière dont la production et la consommation de denrées alimentaires biologiques peuvent être renforcées, en plus des propositions indiquées précédemment dans le questionnaire.

9. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?

minimum 3 ligne(s) ayant reçu une réponse

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Je ne sais pas
La responsabilité principale concernant la promotion de la production et de la consommation biologiques relève de la compétence nationale	☐	☐	☐	☐	☐
Le développement de la production biologique devrait être laissé au marché sans aide spécifique	☐	☐	☐	☐	☐
Le développement du secteur biologique requiert le soutien combiné de l'UE et des États membres, ainsi que d'initiatives privées	☐	☐	☐	☐	☐

10. Y a-t-il des actions plus spécifiques ou supplémentaires que vous voulez proposer?

1000 caractère(s) maximum

11. Veuillez charger votre document de synthèse ici, si vous en avez un.

Vous pouvez charger un document contenant des observations et des avis supplémentaires sur le sujet. Veuillez faire en sorte que le contenu de ce document soit concis et axé sur le sujet de la consultation.

Veuillez noter que le document que vous chargerez sera publié dans son intégralité avec vos réponses au questionnaire, qui demeurent la contribution essentielle à la présente consultation publique. Le document est facultatif et sert de référence supplémentaire pour mieux faire comprendre votre point de vue.

La taille de fichier maximale est de 1 Mo.

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

